



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2022

Le vingt-neuf septembre deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaients présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, M. Eugène LE PEIH, Mme Martine LE LOIRE, M. Patrick GRIGNON, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, Mme Nelly LE HEN, M. Franck TRULIN, Mme Marie-Yvonne ALLANO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, Mme Nelly FOURQUET, Mme Emmanuelle BOURET,

Absents : Mme Catherine CADORET, M. Yvon LE CLAINCHE, Mme Marie-José LE GUENNEC, M. Guillaume SAINT-MICHEL, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Séverine LE SAGER, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwénolé JAUEN, M. Mikael MAHAGNE.

Procuration : Mme Catherine CADORET à M. Patrick GRIGNON
M. Yvon LE CLAINCHE à M. Anthony LE HIR
Mme Marie-José LE GUENNEC à Mme Patricia LE DIAGON
M. Guillaume SAINT-MICHEL à Mme Pascale GILLET
Mme Elodie AUGUY à Mme Nelly LE HEN
M. Maxime PASCO à M. Philippe ROBINO
Mme Séverine LE SAGER à Mme Martine LE LOIRE
Mme Sophie LE PALLEC à Mme Nelly FOURQUET
M. Mikael MAHAGNE à Mme Emmanuelle BOURET

Secrétaire de séance : M. Patrice LE PADELLEC

Objet : Demande de subvention départementale « voirie, aménagement des centres-bourgs et transition énergétique » - aménagement de voirie.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 12 août 2022, le président du Département du Morbihan a décidé de renouveler pour 2022 le dispositif de soutien aux communes de moins de 10 000 habitants pour des aménagements en matière de voirie, dans les mêmes conditions : une dotation forfaitaire maximum de 50 000 € dans la limite du plafond légal de 80 %.

Aussi, Madame le Maire propose de réaliser l'aménagement des trottoirs de la rue de la Madeleine à BAUD pour un montant total de 74 550 € HT, et donc de solliciter une aide financière du Département du Morbihan au titre du programme « voirie, aménagement des centres-bourgs et transition énergétique ».

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Approuve le projet d'aménagement des trottoirs de la rue de la Madeleine à BAUD pour un montant total de 74 550 € HT.

Sollicite une subvention du Département du Morbihan au titre du programme « voirie, aménagement des centres-bourgs et transition énergétique ».

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Le Maire,



Pascale GILLET